

AGIR

POUR UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE À LA SANTÉ

Quelles politiques locales
en santé environnement ?



Inciter chaque collectivité, quelle que soit sa taille, à s'engager en matière de santé environnement, telle est la vocation de ce livret. Il donne d'abord les clés de compréhension de cette approche systémique de nos environnements de vie. Puis il partage plusieurs initiatives locales inspirantes.

Les principaux déterminants environnementaux de la santé humaine



Les bénéfices des espaces verts sont notamment l'amélioration de la santé mentale et de la condition physique ainsi que la réduction des taux de mortalité.

(Source : [OMS 2017](#))





Le contact avec la biodiversité, dès le plus jeune âge, est favorable à la santé car il contribue à la diversité du microbiote humain. Plusieurs maladies comme le diabète, l'obésité et les allergies sont en partie liées à la moindre diversité des microbiotes.

La santé environnement

Cette notion recouvre tous les aspects de la santé humaine qui sont déterminés par nos conditions de vie : de l'air que l'on respire au bruit que l'on perçoit, mais aussi de l'alimentation jusqu'aux matériaux d'aménagement intérieur, en passant par notre proximité à la biodiversité ou encore nos modes de déplacements. *(voir l'infographie ci-contre)*

Un environnement sain constitue une ressource pour la santé humaine, comme la végétation pour réduire la chaleur en milieu urbain, ou l'accès à la nature pour favoriser l'activité physique...

Mais, s'il est dégradé, il peut contribuer au développement de nombreuses maladies comme les cancers ou les pathologies respiratoires... Les facteurs de risques sanitaires liés à l'environnement sont multiples :

- chimiques (pesticides, emballages, cosmétiques, textiles, etc.) ;
- physiques (bruit, lumière artificielle, etc.) ;
- biologiques (virus, bactéries, moisissures, acariens pollens, etc.).

La perte de la biodiversité contribue à l'émergence de nouvelles maladies qui se transmettent de l'animal à l'homme et vice et versa (les zoonoses).

40 000 décès

par an pourraient être évités si la concentration moyenne annuelle de particules fines (PM_{2,5}) ne dépassait pas la valeur guide de l'OMS fixée à 5 µg/m³.

(Source : [Santé Publique France](#))

4 cancers sur 10

en France pourraient être évités par des actions sur les modes de vie ainsi que par une réduction de l'exposition aux facteurs environnementaux : tabac, alcool, alimentation, infections, activité physique, pollution de l'air extérieur...

(Source : [Santé Publique France](#))

54%

des Français de plus de 65 ans s'estiment en **bonne santé**. En Suède, ce taux atteint 79%, pour une même espérance de durée de vie qu'en France.

(Source : [OCDE](#))

6 épidémies zoonotiques majeures

ont émergé depuis 2000 : Ebola, Covid-19...

Ces maladies sont liées aux changements causés par les activités humaines : pratiques agricoles, échanges internationaux...

(Source : [adaptée de PNUE 2016](#))

Les leviers d'actions des collectivités



Cantine scolaire, produits d'entretien... la commande publique constitue un levier d'action majeur.

Les collectivités sont des acteurs essentiels de la santé

car elles sont en prise directe avec le quotidien des Français en agissant sur l'environnement via leurs diverses compétences comme l'urbanisme, les déplacements, la restauration collective, ou encore l'entretien des bâtiments (crèches et établissements scolaires par exemple) et des espaces verts.

Dans certains champs de la santé environnement, les obligations d'intervention concernent :

- habitat insalubre et bâtiments en péril ;
- gestion des déchets et raccordement aux dispositifs d'assainissement ;
- nuisances et risques environnementaux.

Les plans régionaux santé environnement (PRSE)

Le 4^e plan national santé environnement a pour objectif d'agir sur l'environnement et sur la santé en limitant les risques pour l'humain, l'animal et les écosystèmes. Afin de démultiplier les actions concrètes dans les territoires, il se décline en plans régionaux, qui sont pilotés par le Préfet et les services déconcentrés de l'État, les agences régionales de santé (ARS) et les conseils régionaux. Ils associent les collectivités territoriales qui le souhaitent, en leur apportant connaissances, outils et financements pour les accompagner dans leurs actions.

Les collectivités peuvent également mettre en œuvre leur propre stratégie d'action ou s'appuyer sur différents dispositifs existants (*voir encadré*).

EXEMPLES DE DISPOSITIFS POUR AGIR

- Le Contrat local de santé (CLS)
- Le Plan climat air énergie territorial (PCAET)
- Le Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET)
- L'Agenda 21 ou l'Agenda 2030

Focus sur des actions inspirantes

Des petites communes rurales aux métropoles, de nombreuses collectivités sont déjà engagées pour améliorer la santé de leurs habitants. Certaines agissent par l'intermédiaire de politiques sectorielles ciblées, d'autres inscrivent la santé dans toutes leurs politiques. Ces actions en santé environnement présentent de nombreux cobénéfices avec les actions de la transition écologique.

Protéger les captages d'eau potable

La Région Nouvelle-Aquitaine mobilise un collectif d'acteurs territoriaux, dont les professionnels agricoles, pour préserver la qualité des ressources destinées à l'alimentation en eau potable. Le programme *Re-Sources* vise à protéger les zones de captage prioritaires par rapport aux pollutions agricoles, domestiques et industrielles. Ces zones ayant une forte vocation agricole, la majorité des actions est orientée vers une agriculture durable. **PRSE**



LA BONNE IDÉE

Mise en place d'un réseau d'animateurs formés et sensibilisés à la concertation

Renouer avec la nature

Le village de **Magny-sur-Tille**, aux portes de Dijon Métropole, agit depuis plus de 10 ans en faveur du cadre de vie des 900 habitants : incitation à l'exercice physique, extinction de l'éclairage public favorisant le retour des chauve-souris et réduisant la présence de moustiques... Les actions accompagnent aussi la transition vers des pratiques agricoles et alimentaires en bio. Soutenu par la Région, le Département et la Métropole, le projet implique une association de la commune (ÉcoMagny) et une association pour le maintien d'une agriculture paysanne (Amap).

Plan climat communal





Lutter contre le moustique tigre

La Métropole de Bordeaux, pour inciter ses habitants à lutter contre le moustique tigre, a sensibilisé et formé les acteurs clés du territoire : élus et services de la Métropole et des communes, bailleurs sociaux, établissements de santé...

CLS PCAET PRSE

Intégrer la santé dans un projet d'aménagement

La Ville de Valence a fait réaliser une évaluation d'impact sur la santé (EIS) de son projet de réaménagement du Parc de l'Épervière. L'ARS a soutenu cette démarche qui allie analyse des données probantes et participation des décideurs et des groupes citoyens. Les recommandations visent à maximiser les bénéfices sanitaires du parc, par exemple l'ajout d'appuis en bois, le long des allées, pour se reposer. CLS Agenda 21

À SAVOIR

« **Une seule santé** » : une approche intégrée et unificatrice qui vise à équilibrer et optimiser durablement la santé des personnes, des animaux et des écosystèmes.

Promouvoir une vie saine

Situé dans l'Eure, le village de Longchamps est engagé dans une démarche globale, incluant notamment l'éducation à la santé. La première étape a consisté à établir un diagnostic santé de cette commune qui compte environ 700 habitants. Les actions impliquent élus, dirigeants associatifs et professionnels de santé. CLS



LA BONNE IDÉE

Diffusion d'une information ciblée auprès des habitants, proposant des actions clés en main

Former les professionnels de la petite enfance à la santé environnement

Le Département du Val-de-Marne forme les professionnels des PMI sur les risques en matière de santé environnement. Ces professionnels ont ainsi les connaissances utiles pour faire de la prévention auprès des femmes enceintes et des parents de jeunes enfants. La formation va être étendue aux professionnels de la garde (assistants maternels et établissements d'accueil des jeunes enfants). Plan climat air énergie

Plan Départemental de Lutte contre la Précarité Énergétique

Végétaliser les cours d'école

Le Parc naturel régional du Luberon et plusieurs communes membres se sont mobilisés pour désimperméabiliser et végétaliser les cours de 20 écoles. Ce projet contribue à la renaturation ainsi qu'à l'infiltration des eaux pluviales. De plus il réduit le phénomène d'îlot de chaleur, participant ainsi au bien-être des enfants. C'est aussi l'occasion de sensibiliser les enfants au cycle de l'eau, à la biodiversité, au changement climatique... et de porter de nouveaux usages éducatifs (classe dehors, coin potager).

Appel à projets Rebond de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse



© CPIE Alpes Provence

Surveiller la qualité de l'air intérieur

La communauté de communes Pays du Mont-Blanc a mutualisé la surveillance de l'air intérieur dans les écoles et les crèches du territoire. Cette mutualisation s'est concrétisée en un groupement de commandes pour les mesures réglementaires, une formation commune pour les agents communaux chargés de l'entretien des bâtiments ainsi que des réunions d'échanges de bonnes pratiques entre ces agents, les chefs de services et les élus référents. Cette action s'inscrivait dans la démarche de labellisation Climat Air Énergie. **PCAET**



LA BONNE IDÉE

Communication sur la différence entre l'air intérieur et l'air extérieur en termes de polluants présents

Éviter les perturbateurs endocriniens

La Ville de Limoges réduit la présence des perturbateurs endocriniens au sein des crèches en faisant évoluer les pratiques : produits d'entretien moins dangereux pour la santé, aération des locaux, achat de jouets et couverts en matériaux sains, et aussi utilisation de plateaux en porcelaine produits localement.

Stratégie régionale Petite enfance de l'ARS



© T. L'hopite

>> Tous ces projets sont extraits du site territoire-environnement-sante.fr

POUR ALLER PLUS LOIN

S'INSPIRER d'actions en santé environnement dans les territoires

CONSULTER le plan santé environnement de votre région

ACCÉDER à des ressources documentaires et à un annuaire d'acteurs

TROUVER DES FORMATIONS en santé environnement

> territoire-environnement-sante.fr

S'INFORMER de l'état de l'environnement dans votre commune

> recosante.beta.gouv.fr

UTILISER la boîte à outils des élus pour la transition écologique

> ecologie.gouv.fr/boite-outils-elus

FINANCER vos projets via la plateforme Aides-territoires

> aides-territoires.beta.gouv.fr

CONSTRUIRE un contrat de relance et de transition écologique

(CRTE) avec l'aide de l'ANCT

> agence-cohesion-territoires.gouv.fr/crte

PARTICIPER à une communauté santé environnement

en rejoignant la plateforme Expertises Territoires

> expertises-territoires.fr

CONTACTER des acteurs ressources en région :

- Agence régionale de santé (ARS)
- Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF)
- Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL)
- Instance Régionale d'Éducation et de Promotion de la Santé (IREPS)
- Observatoire régional de santé (ORS)

Ce livret a été élaboré dans le cadre du 4^e plan national santé environnement (PNSE) par le comité d'animation des territoires, qui réunit des associations (notamment d'élus), des collectivités ainsi que des représentants de l'État et de ses opérateurs.